



Note relative à la consultation de l'ECHA relative au chlorophène – avril 2017

En filière volailles, la proposition d'interdiction du chlorophène n'amène pas de remarques particulières.

En filière cunicole

Le chlorophène est un composant du Prophyl[®], que nous utilisons en filière cunicole sur deux cibles principales dans une approche globalisée (*ie* nous ne faisons pas que cela) :

- Désinfection à visée fongicide : utile dans les protocoles appliqués aux élevages avec **teigne (zoonose)** pour son effet antifongique combiné à sa rémanence
- Désinfection à visée **oocysticide** : cela évite les produits ammoniacés type Oocide[®].

Mais il faut noter que l'activité bactéricide est associée et intéressante car cela ne fait qu'un seul intrant dans l'élevage.

Ces propriétés sont également celles du Delegol[®] (qui contient aussi du chlorophénol). **Donc pas d'équivalent pour ces 2 cibles simultanées.**

Sans ce type de produit, on multiplie les intrants chimiques, par exemple :

- Neopredisan[®] pour l'activité oocysticide (chlorocrésol) ;
- Désinfectant bactéricide/fongicide/virucide pour l'activité antifongique.

En élevage bovin

Nous l'utilisons pour son efficacité contre les cryptosporidies. Pour des raisons de performance et de rapidité d'activité, pour l'indication coccidioses et cryptosporidiose, nous avons tendance à privilégier désormais le Keno[®]cox ou le Delegol[®]. Le Neopredisan[®] est également actif sur les cryptosporidies.

En filière veau de boucherie, nous utilisons le Prophyl 75[®] pour son activité ookysticide, les besoins sont réels (éliminer les kystes de cryptosporidies et de coccidies) pendant le vide sanitaire. Nos éleveurs ont peu de temps, pas beaucoup de moyens financiers, et multiplier les interventions en rajoutant des étapes supplémentaires sera difficile à faire passer. Nous sommes en train de travailler pour améliorer les mesures de biosécurité, et donc diminuer les risques de traitement, ce serait dommage de se passer de ce type de produit. Nous pourrions éventuellement nous tourner vers le Keno[®]cox, mais cela restreint une fois de plus notre panel.

Quoi qu'il en soit, il nous semble que l'importance du risque CMR prévaut sur le trouble socio-économique qui serait occasionné.